



MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT SPORTIF

**Votées par le Comité directeur du 28 mai 2026 pour application au
15 septembre 2026**

1. Durée

La durée du classement est d'un an, sauf exceptions suivantes :

Les joueurs ayant été :

- Internationaux senior (y compris U23) ou ayant participé à un Mondial U18 ou classés en 1^{ère} division en France ou dans une autre nation,
- Classés en 2^{ème} division ou Nationale au moins 5 ans de suite ne peuvent redescendre en 4^{ème} division qu'après 65 ans.

2. Classifications particulières

Tout joueur de LM2 et M2 qui ne participe pas à un championnat de France et qui n'a pas atteint le seuil de points pour le maintien en M2 dans sa LBR/CS peut redescendre en M3.

~~Les joueurs classés 3^{ème} division et de plus de 75 ans, pourront choisir la rétrogradation en 4^{ème} division sans restriction.~~

3. Les points

Compétitions	Points individuels
<u>Qualificatifs S, D, Q :</u> - F4 et M4 - D mixtes 3D/4D - Vétérans 4D	1 point pour toutes les parties jouées gagnées y compris dans les phases de poule
<u>Qualificatifs S, D, T, Q :</u> - F2 et M2 - Vétérans TD	3 points pour toutes les parties jouées et gagnées y compris dans les phases de poule
CDF S, D, T, Q, D mixtes et Vétérans	Forfait de 10 points à tous les participants (titulaires ou remplaçants)

4. Accès aux compétitions pour les F – 18 ans

Sous réserve du sur-classement médical, les F -18 ans peuvent participer :

1. A toutes les compétitions féminines adultes sauf le simple.
2. Aux compétitions masculines suivantes :
 - Championnats de France ~~doubles~~ **quadrettes**

5. Licences jeunes

Les licences ne sont délivrées que sur le plan de l'ASB. Une licence ne peut être délivrée que sur remise :

- ❖ D'une autorisation écrite des parents,
- ❖ D'une « Attestation de santé pour les mineurs » si les réponses au questionnaire de santé « QS – SPORT », en ligne sur www.ffsb.fr à la rubrique « réglementation sportive » (chapitre 3) et daté de moins d'un an sont toutes négatives ou d'un certificat médical s'il est répondu OUI à une ou plusieurs questions.

~~Les licences portent mention le cas échéant du visa de surclassement dans les conditions précisées à l'article 3 « surclassement ».~~

6. Championnat des A.S. de 3ème et 4ème divisions

➤ MODALITÉS DE LA RENCONTRE ENTRE A.S.

Les rencontres se déroulent en trois tours :

- PREMIER TOUR :
 - 1 **quadrette triple** : **6 4** points au vainqueur ou **3 2** à chaque équipe si match nul,
 - 1 double : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul,
 - 1 **simple Tradipoint** : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul.
- DEUXIEME TOUR :
 - 3 épreuves de point : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacun si match nul,
 - 3 épreuves de tir : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacun si match nul.
- TROISIEME TOUR :
 - 1 **quadrette triple** : **6 4** points au vainqueur ou **3 2** à chaque équipe si match nul,
 - 1 double : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul,
 - 1 simple : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul.

Chaque rencontre se déroule donc sur ~~40~~ **36** points au total.

En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque un résultat de ~~40~~ **36** à 0

➤ COMPOSITION DES ÉQUIPES LORS DES RENCONTRES

- Pour chaque rencontre, l'équipe doit être constituée d'au moins ~~SEPT~~ **SIX** joueurs dont TROIS au moins possédant une licence de 4^{ème} division. Si seulement **6 5** ou **5 4** joueurs sont présentés, la rencontre peut se disputer sous réserve que 3 joueurs de 4^{ème} division minimum soient obligatoirement sur le terrain. Les épreuves où l'équipe ne peut aligner de joueurs sont perdues par 13 à 0 (1^{er} et 3^{ème} tour) ou ~~10~~ **8** à 0 (2^{ème} tour) et il n'est pas autorisé de remplacement en cours de partie.
- Au cours des épreuves en **quadrette triple** et double, le remplacement d'un ou plusieurs joueurs en cours de partie est libre, sous réserve que le ou les remplaçants n'aient pas participé au tour en cours et que la présence de TROIS joueurs minimum de 4^{ème} division soit toujours respectée. Au moins un joueur de la formation initiale doit être présent sur le terrain. Le délégué doit être prévenu, le remplacement devenant effectif au jet de but suivant.

➤ RÈGLEMENT APPLICABLE LORS DES RENCONTRES

• 1er ET 3ème TOURS :

Les parties se déroulent en 13 points avec une durée maximum de 1h30. Le match nul est admis. Les points de pénalisation en cas de retard sont appliqués dans les conditions habituelles du RS. Le temps mort est autorisé, il est demandé par le responsable.

Règlement du Tradipoint : Article 8.5. – Annexe 1 du RS * - Le Tradipoint se dispute en 8 mènes

• 2ème TOUR :

La désignation des adversaires se fait suivant l'inscription sur la fiche de compétition. Pour chaque confrontation, le gagnant du « toast » choisit de débiter ou non.

Chaque joueur joue ~~10~~ 8 boules, en alternance de 2 boules avec l'adversaire, tireurs et pointeurs sont des joueurs différents, 5 boules d'échauffement sont autorisées.

~~Le rectangle de validité du but, pour ces épreuves uniquement, est le cadre « Vétérans ».~~

• ÉPREUVE DE POINT :

Le centre du but est placé :

- Cible 1 : à 0,70 m de la ligne latérale gauche et à 0,70 m de la 1ère ligne,
- Cible 2 : à 0,70 m de la ligne latérale droite et à 0,70 m de la 1ère ligne,
- Cible 3 : au centre du terrain en largeur et à 2,10 m de la 1ère ligne, soit 3 fois le 0,70 m de référence.

Les deux joueurs pointent, l'un après l'autre, deux boules sur les cibles 1 et 2 et quatre boules sur la cible 3. Pour les 2 dernières boules de cette cible 3, une boule obstacle choisie par l'arbitre pour toute l'épreuve, est placée devant le but sur le cercle et dans l'axe du jeu, celle-ci est déplaçable de moins de 0,50 m

Dispositions propres à l'épreuve de point :

La boule est jugée bonne si elle se trouve à l'intérieur de la cible, si son pourtour extrême ne dépasse pas le bord extérieur de la circonférence tracée sur le sol **et si elle ne déplace pas de plus de 0,50 m la boule obstacle.**

• ÉPREUVE DE TIR :

Sur le même jeu les joueurs opposés doivent tirer la boule cible ou le but.

Les cibles sont placées au centre des cercles de 1,40 m de diamètre tracés ; cibles 1, 2 et pour les 2 premières boules de la cible ~~4~~ 3, une boule cible de 100 mm et pour les 2 dernières boules de la cible ~~5~~ 3 un but.

Position des cibles :

- Cible 1 : à 0,70 m de la ligne latérale gauche et à 0,70 m de la 1ère ligne,
- Cible 2 : à 0,70 m de la ligne latérale droite et à 0,70 m de la 1ère ligne,
- Cible 3 : : au centre du terrain en largeur et à 2,10 m de la 1ère ligne, soit 3 fois le 0,70 m de référence.